

Procès verbal du conseil municipal du 11 décembre 2024

Présidente de la séance : Geneviève OSMOND

Secrétaire de la séance : Anne Luce CASAL

Présents : Anne Luce CASAL, Serge BONNEFOY, Jacques EMILE, François VIDAL, Geneviève OSMOND, Jacques ROQUES

Représentés : Sayaphoum SAYAVONG représenté par Jacques ROQUES

Absents : François DEDIEU, Romain MAESTRIPIERI

I- Approbation du CR du Conseil Municipal du 05 novembre 2024

Approuvé à l'unanimité

II Délibérations du Conseil

- ✓ Participation frais de fonctionnement - Ecole de Mercenac (N° DE_043_2024)

Madame la Maire expose au Conseil Municipal, que pour l'année 2024-2025, un enfant de la commune de CAZAVET est scolarisé à l'école de MERCENAC et qu'il y a lieu de participer aux frais de fonctionnement de cette école.

Le Conseil Municipal approuve la participation aux frais de fonctionnement de l'école de MERCENAC relative à 1 enfant scolarisé, pour l'année scolaire 2024-2025 et autorise Madame la Maire à signer l'avenant à la convention à intervenir entre les Communes de CAZAVET et de MERCENAC ;

Approuvé à l'unanimité

- ✓ Participation frais de cantine - Ecole de Mercenac (N° DE_042_2024)

Madame la maire expose au Conseil Municipal, que pour l'année 2024-2025, 1 enfant de la commune de CAZAVET est scolarisé à l'école primaire de MERCENAC.

Le Conseil Municipal approuve la participation aux frais de cantine et autorise Madame la Maire à signer la convention entre la commune de CAZAVET et la commune de MERCENAC.

Approuvé à l'unanimité

- ✓ Autorisation de demandes de subvention pour travaux de peinture (N° DE_046_2024)

Madame la Maire expose au Conseil Municipal le projet que l'assemblée a retenu pour l'année 2025 : travaux de peinture et pose de bande podotactile.

Le Conseil Municipal valide l'inscription de ce projet au budget 2025 et autorise Madame la Maire à signer les documents relatifs aux études, travaux, et achats nécessaires pour leur réalisation, et à déposer les dossiers de demandes de subventions nécessaires pour partie du financement de ce projet.

Approuvé à l'unanimité

- ✓ Autorisation de demandes de subventions pour les travaux -bâtiment du presbytère (N° DE_044_2024)

Madame la Maire expose au Conseil Municipal le projet que l'assemblée a retenu pour l'année 2025 : Travaux de réhabilitation logements du presbytère

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide l'inscription de ce projet au budget 2025 et autorise Madame la Maire à signer les documents relatifs aux études, travaux, et achats nécessaires pour leur réalisation, ainsi qu'à déposer les dossiers de demandes de subventions nécessaires pour partie du financement de ce projet (DETR, FSIL, FDAL, Région, Communauté des Communes, et autres financeurs...

Approuvé à l'unanimité

- ✓ Délibération de la décision modificative n°2 - CAZAVET 2024 (N° DE_045_2024)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recette s	Dépense s
011 - 615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	-600
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	600
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recette s	Dépense s
		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Approuvé à l'unanimité

III Informations et Questions diverses

- 1- Le bail du logement au RDC du presbytère a été résilié. Des devis sont en cours afin que l'UDAF du Gers puisse mandater une association qui se chargera de vider et nettoyer. La Mairie prévoit d'isoler le bâtiment avant la prochaine location.
- 2- Un courrier a été envoyé à toutes les Associations subventionnées par la Mairie. Pour toutes demandes de subventions pour l'année 2025, un dossier complet doit être déposé (bilan en cours et budget prévisionnel).

3- PCS : plan communal de sauvegarde.

Des réunions de travail sont prévues et débiteront à 18h.:

- Les 08 et 22 Janvier 2025
- Les 09, 19 et 26 Février 2025
- Le 05 Mars 2025

Fin de la séance : 20h30

Geneviève OSMOND
Président de séance



Anne Luce CASAL
Secrétaire de séance



